

Paris, le 18 octobre 2018

**Monsieur le Président de la République française**  
**Palais de l'Élysée**  
**55, rue du faubourg Saint-Honoré**  
**75008 Paris**

**Objet : sollicitation d'un rendez-vous au sujet des énergies marines renouvelables**

Monsieur le Président de la République

A notre initiative – nous, les députés Didier Le Gac, Eric Bothorel, Jimmy Pahun et Gwendal Rouillard – s'est tenue une réunion avec les représentants de la filière des Energies Marines Renouvelables le 17 octobre, à l'Assemblée nationale, afin de nous mobiliser, acteurs politiques et économiques, sur la place de ces EMR dans la prochaine Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

A l'issue de cette réunion, nous avons décidé à l'unanimité des présents de vous alerter à ce sujet.

En effet, la feuille de route que le Gouvernement définira dans la prochaine PPE sera cruciale pour le démarrage de cette filière et, au-delà, pour la transition énergétique attendue par tous afin de lutter, notamment, contre le réchauffement climatique.

Cette transition énergétique peut être optimisée par l'essor des énergies marines grâce aux technologies déjà disponibles, aux investissements déjà réalisés par les professionnels et les collectivités, mais également parce que notre pays, la France, dispose du deuxième espace maritime au monde.

Comme vous l'avez rappelé lors de votre discours à Quimper le 21 juin dernier, c'est bien l'État qui peut rendre possible, par son engagement, le développement de l'éolien flottant en donnant de la visibilité et des tarifs.

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT RENAN  
Tél : 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi

Contact accueil : Nolwenn Rault-Barbier : nolwenn.rault-barbier@clb-an.fr

Collaborateurs en circonscription : Julie Binois : julie.binois@clb-an.fr et Yann Rabuteau : yann.rabuteau@clb-an.fr

Collaborateur à Paris : Jérôme Hébert 126 rue de l'Université 75007 PARIS : jerome.hebert@clb-an.fr

../..

Il en est de même pour l'éolien posé et l'hydrolien, qui avec leurs spécificités sont en mesure de répondre à la diversité des besoins énergétiques de nos territoires.

Ce n'est du reste pas seulement une question énergétique ; c'est également une question désormais majeure en matière de développement industriel, d'exportation à l'international, d'emplois et d'attractivité sur nos littoraux en métropole et en Outre-mer.

Vous souhaitez « *que nous puissions avancer vite* », et ce souhait est partagé avec conviction par les très nombreux députés que nous représentons par ce courrier et qui étaient présents à la réunion du 17 octobre dernier.

Monsieur le Président de la République, comme vous l'aviez également souligné le 21 juin dernier à Quimper avec force justesse : « *l'heure est maintenant à l'action* » !

Aussi, pour vous exposer directement les enjeux attendus par la filière des énergies marines renouvelables dans la prochaine Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, nous sollicitons de votre haute bienveillance une entrevue avant la publication de cette programmation.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Président de la République, de toute notre gratitude et de notre très haute considération.

**Didier Le Gac, député du Finistère**

**Eric Bothorel, député des Côte-d'Armor**

**Jimmy Pahun, député du Morbihan**

**Gwendal Rouillard, député du Morbihan**